

CAZALS

BULLETIN MUNICIPAL DECEMBRE 2019

EDITORIAL

2019 arrive à son terme, et se referme sur les évènements forts de l'année, heureux et malheureux, qui l'auront profondément marquée.

En planifiant les festivités pour le 700^{ème} anniversaire de la bastide de Montolza, le maire, son conseil et les associations de la commune prévoyaient une année de réjouissances malgré la conjoncture les contraignant à une rigueur budgétaire sévère.

La participation des associations à ces manifestations a encore une fois, grâce au dynamisme de ses bénévoles, à leur mobilité, permis d'assurer leur succès.

Les festivités ont commencé par une exposition sur les bastides prêtée par le département.

Le 9 mars, jour de l'inauguration, devant une assistance nombreuse et passionnée, Françoise AURICOSTE donnait une conférence sur l'histoire de la bastide de Montolza, conférence qui fut suivie d'une petite mise en scène costumée symbolisant la remise des clés de la bastide par la communauté anglaise à notre maire. Ce fut un réel succès, d'autant que notre maire a joué le jeu, en se costumant également ! Lui qui aimait tant son village et son histoire, montrait ainsi son attachement à ses racines.

Mais son décès, le 31 mai, a plongé notre village dans la stupéfaction et le désarroi, et mis fin à une page de notre histoire, partageant ainsi 2019 en *un avant* et *un après*.

Cazals était en deuil de son maire, de son médecin, d'un ami d'enfance....

Les diverses manifestations liées aux 700 ans déjà programmées, ainsi que toutes les manifestations habituelles annuelles, se sont tout de même déroulées comme Thierry l'aurait souhaité.

Dix mois nous séparaient des élections municipales de 2020. La préfecture a décidé de faire procéder à des élections. Il fallait donc organiser des élections partielles pour la désignation d'un nouveau maire en complétant le conseil municipal en remplacement de Thierry Martin et de Philippe Clochard décédé trois ans plus tôt.

Deux nouveaux élus sont entrés au conseil le 25 août : Emilie DUCHATEAU et Jean MOURAUX.

Le 1^{er} septembre le nouveau conseil municipal a élu :

Maire : Marie Jeanne GAIRIN, **1^{er} adjoint** : Laurent ALAZARD, **2^{ème} adjoint** : Philippe BLANCO, **3^{ème} adjoint** : Isabelle PELATAN.

Dans le même temps et au terme de quelques mois d'angoisse pour les patients de Thierry Martin, l'arrivée d'un nouveau médecin à CAZALS, le docteur Elena NOVAC, était annoncée. Installée le 12 août dans les locaux de Thierry, un pot d'accueil lui a été réservé le 9 octobre avec tous les partenaires de santé du territoire de la communauté de communes Cazals-Salviac. Bienvenue à elle !

Ainsi, Cazals peut progressivement retrouver sa sérénité et à nouveau envisager l'avenir avec optimisme.

Marie Jeanne GAIRIN

NOS JOIES, NOS PEINES 2018

Naissances

LAFON Ambre née le 23 février 2018 à Cahors
MOUKALI Yassine née le 23 août 2018 à Cahors
HAVAS DA SILVA Valentin né le 24 octobre 2018 à Cahors

Décès

BRIDIER Jean Antoine décédé le 30 décembre 2017 (71 ans)
CARRIGAND Pierre Marie décédé le 14 février 2018, (76 ans)
PAILLART Pierre Jean Eugène décédé le 27 février 2018 (96 ans)
LACASTA Michel Louis décédé le 27 février 2018 (82 ans)
ASTORG Laurent décédé le 10 mars 2018 (92 ans)
LAURENT épouse VIEILLESZAZES Hélène Odile Marie décédée le 31 mars 2018 (88 ans)
TOUPIN Aimé Marie décédé le 16 avril 2018 (96 ans)
DELRIEU Christian décédé le 21 avril 2018 (84 ans)
HAOUICHE Mhamare décédé le 18 avril 2018 (65 ans)
VIDAL Benoît décédé le 23 avril 2018 (48 ans)
QUINTARD veuve JACQUART Jacqueline Odile Marie Antoinette décédée le 30 avril 2018 (93 ans)
BERNARD Jacqueline décédée le 29 mai 2018 (84 ans)
CEPEDE Claudine épouse SEUX décédée le 1^{er} août 2018 (67 ans)
NICOLAS veuve CAHORS Madeleine décédée le 3 septembre 2018 (85 ans)
RIMONTEIL veuve DELARD Jeanne Gilberte décédée le 29 octobre 2018 (85 ans)
DESTAL Huguette Antoinette décédée le 27 octobre 2018 (95 ans)
COCHU Marcel Charles décédé le 10 novembre 2018 (93 ans)
PERIE veuve SEGOL Elise, Marguerite décédée le 16 novembre 2018 (91 ans)
COMBES André décédé le 2 décembre 2018 (93 ans)
LA BARBERA Jean décédé le 3 décembre 2018 (93 ans)

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées par le départ de leurs proches

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Après le départ très regretté de Véronique ALADEL au mois de juin, mutée à Labastide-Murat, nous avons le plaisir d'accueillir pour la remplacer partiellement, Solène NEBLE.

REALISATIONS 2019

Le précédent bulletin faisait état de contraintes financières de plus en plus fortes sur notre commune, la dotation globale de fonctionnement étant en sensible diminution d'année en année depuis 2014. De nombreux travaux envisagés restent en souffrance (les subventions accordées n'étant versées que si la commune commence et autofinance une partie des travaux ce qui n'a pu être le cas). Mais certains ouvrages pouvant être faits en régie par nos employés communaux, ont été réalisés, à savoir :

< Mairie

- Restauration de la salle au rez-de-chaussée, contiguë au secrétariat, pour la transformer en salle de réunions, répondant ainsi aux normes d'accessibilité exigées par la loi

< Plan d'eau et camping

- Aménagement d'un emplacement handi- pêche en bordure du parking le long de la D 673.
- Après la construction de deux cabines de plage, la terrasse de la buvette a été surmontée d'une charpente en bois couverte de canisses, lui donnant ainsi un petit air de « paillote »
- Réfection du crépi de l'accueil près de la buvette.

QUELQUES CHIFFRES :

DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT ACCORDEE DEPUIS 2014

ANNEE	montant	recettes en –
2014	164 286	
2015	155 320	- 8 966
2016	145 110	- 19 176
2017	146 356	- 17 930
2018	154 632	- 9 654
2019	158 316	<u>- 5 970</u>
TOTAL en moins depuis 2014		- 61 696 €
Surcoût des rythmes scolaires imposés,		- 62 317 €
(sans contrepartie de l'Etat de 2014 à 2018)		
Surcoût du montant des travaux de réfection de la chaussée		- 30 000€
(côté Salviac, non prévu au budget))		

ARRIVEE DE LA FIBRE

L'entreprise « Circet » procède actuellement aux travaux permettant de nous relier à la fibre.

Tout propriétaire d'un terrain sur lequel passe la ligne téléphonique est **responsable** de la dégradation de cette ligne si elle est provoquée par des chutes d'arbres ou autre. Il est donc **important de veiller à l'élagage des arbres ou de haies pouvant provoquer des dégâts sur la ligne.**

RECENSEMENT

Le recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Deux agents communaux formés par l'INSEE et nommés par arrêté passeront chez tous les habitants. Il s'agit de Solène NEBLE et de David THERET.

ELECTIONS

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 mars 2020 pour le premier tour et 22 mars 2020 pour le second tour.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Elles sont possibles jusqu'au 7 février 2020.

CAZALS (LOT) au XIX^e siècle

Le livre de Françoise AURICOSTE édité en juillet par la mairie, est en vente à la mairie et au bureau de tabac Alazard.

RESTAURATION DU MECANISME DE L'ANCIENNE HORLOGE DE LA MAIRIE

Si vous avez l'occasion de pousser la porte du hall d'entrée de la mairie, vous pourrez voir dans un bel écrin au niveau de l'escalier, le mécanisme de l'ancienne horloge restauré par l'atelier-musée « les vieilles horloges » de Salviac, à l'initiative de l'association de sauvegarde du patrimoine de Cazals, qui en a également assuré le financement.

PROJET EHPAD

Le 6 novembre, les conseils municipaux de Cazals et de Salviac étaient réunis dans les locaux de la Communauté de communes Cazals-Salviac pour la présentation du projet territorial concernant les deux EHPAD. Pour Cazals, les bâtiments actuels n'étant plus aux normes pour recevoir des personnes au lourd handicap,

l'endroit a paru favorable pour l'édification d'une résidence autonomie de 17 appartements, le centre bourg étant proche permettant aux résidents d'y accéder facilement. L'EHPAD sera reconstruit à Salviac, sur un terrain situé sous le collège. La fin des travaux est prévue pour 2013.

INFOS PRATIQUES

< Cartes d'identité – Passeport

Les premières demandes ou les renouvellements des cartes d'identité et passeports se font en deux étapes :

1/ pré-remplissage de l'imprimé sur le site internet [service public.fr](http://service.public.fr)

2/ puis complétude du dossier sur rendez-vous, à la mairie de Gourdon ou de Puy-L'Evêque.

Pour vous aider dans vos démarches un agent est à votre disposition à la MSAP (Maison de Service au Public) à la médiathèque de Cazals.

< Recensement militaire

Rappel : tous les jeunes français garçons et filles, ont l'obligation légale de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire. Une attestation de recensement leur sera remise obligatoire pour l'inscription aux examens et permis de conduire.

<Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie (tél. 05.65.22.82.84)

Mardi, jeudi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

VŒUX DU MAIRE

Ils auront lieu le dimanche **12 janvier à 17 h** à la salle des fêtes.

Toute la population y est invitée

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.